

Département de l'Aude

Arrondissement de  
Carcassonne

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice : 15

Nombres de Conseillers  
Municipaux présents : 11

Date de convocation :  
01/08/2022

République Française

## Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 4 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le quatre du mois d'août à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, Mrs ALBOUY Julien, BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, PUGINIER Régis, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe.

Excusés : Mmes FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs PEREZ Fernand, ROGER Robert.

Secrétaire de séance : Mme BELLEGO Christelle

**Point 1** : projet local rangement école – toit une pente, estimatif entre 22000 et 24000 € HT. Après échanges sur proposition d'un membre de mettre une porte sur l'extérieur, le conseil décide de valider les plans dessinés par l'architecte (craintes d'incivilités, perte de place de rangement à l'intérieur). Le permis de construire sera déposé demain. N'a pas donné lieu à délibération.

**Point 2** : Réseau électrique Camboyer – le projet d'hôtel amène des obligations (Défense Incendie) et des problèmes (réseau électrique insuffisant). Un nouveau transformateur est nécessaire (110.000 €) pris en charge par le SYADEN (60 %) et le demandeur. Pour éviter des ouvertures de chaussée lors des travaux, des autorisations vont être demandées aux propriétaires riverains. A défaut, le passage se fera dans le fossé. N'a pas donné lieu à délibération.

**Point 3** : convention adhésion service médecine professionnelle du centre de gestion – Les membres présents donnent leur accord à cette convention. Adopté à l'unanimité.

**Point 4** : questions diverses

- ✓ Remerciements à Régis Bondoui pour le fauchage des banquettes, à Alain Marsac pour les enseignes en façade de la mairie et de la salle des fêtes, à Bryan et Serge Fonquergne qui sont intervenus, gentiment et urgemment avant la venue du plombier, sur une fuite d'eau au logement du carillonneur.
- ✓ La route de St Laurent a été goudronné par les services de Haute-Garonne au-delà de la limite départementale.
- ✓ Le panneau « St Laurent » a disparu dans la montée avant l'église.
- ✓ Incivilités : 3 jeunes ont été aperçus sur le toit de la BCD de l'école, une nuit de juillet à 2h du matin. Des fuites avaient été réparées auparavant (tuiles cassées, descentes écrasées,...). Clôture à reprendre dans la cour, bétonner pied ? contre-fiche ? végétaux ?
- ✓ Journée citoyenne : elle aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre. (le 8, absence de Christophe P. et Régis Q.)
- ✓ Ventes immobilières : Minoterie de Naurouze -> vente de 3 lots sur 5. Villestang, bien amorcée. Maison Godin, compromis signé. Restaurant « Pas de Naurouze » racheté par deux gérants.
- ✓ PAV de St Laurent : pas d'agrandissement, le domaine Camboyer sera en redevance professionnelle (pas de dépôt sur ce PAV).
- ✓ Site de Naurouze : convention VNF/agriculteur/CCCLA pour entretien de l'octogone. Projet de toilettes.
- ✓ SMICTOM : renouvellement du marché au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- ✓ Remplacement d'un agent non titulaire aux services périscolaires
- ✓ Travaux à l'école : climatisation salle de classe des maternelles en 2023. Fontaine à remplacer. « Intercalaires » dans toilettes à placer. Demande d'un aspirateur à eau.
- ✓ Salle des fêtes : relancer pour démarrage des travaux.
- ✓ Matériel : se renseigner pour remplacer une débroussailleuse usagée. Plaque vibrante : essai avec celle de Julien A.
- ✓ Sécurisation RD 218 à proximité de l'école : pas de subvention de l'Etat, Déposer le dossier en 2023, nommé différemment.